







### <u>COMPTE RENDU du Comité de Pilotage du Programme LIFE</u> <u>« Conservation de 3 Chiroptères cavernicoles dans le Sud de la France »</u> 14/12/04 – MONTPELLIER

Ce premier Comité de Pilotage s'est tenu dans les locaux du Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon, que nous remercions sincèrement pour son accueil. La réunion a débuté à 13h45 et s'est terminée à 17h45.

Le compte rendu est accompagné pour les partenaires d'un cédérom sur lequel est gravé l'ensemble des diapositives ayant servi de support lors de la réunion, ainsi qu'une proposition de trame pour les rapports d'activité et les fichiers financiers présentés et nécessaires à l'élaboration du premier rapport financier de mars 2005.

#### Personnes présentes :

#### > Bénéficiaire : SFEPM

Gérard ISSARTEL	myotis.sartel@wanadoo.fr	secrétaire du Groupe Chiroptères National SFEPM	
Dominique PAIN	sfepm@wanadoo.fr	chargée de communication SFEPM – coordination Communication LIFE	
Florence LAFON	nemoz@toulouse.inra.fr	Assistante de gestion LIFE - coordination administrative et financière LIFE	
Mélanie NEMOZ	nemoz@toulouse.inra.fr	chargée de mission Chiroptères SFEPM – coordination technique et scientifique LIFE	

#### > Partenaires

, <u></u>				
Jean-Paul URCUN	ocl@wanadoo.fr	Organbidexka Col Libre		
Pascal ARLOT	pascana@laposte.net	Espaces Naturels d'Aquitaine		
Denis VINCENT	lpo_pyratl@libertysurf.fr	LPO Aquitaine		
Marie-Jo SAVAGE	ENMP@espaces-naturels.fr	Espaces Naturels de Midi-Pyrénées / Groupe Chiroptères de Midi-Pyrénées		
Catherine ROBIN	ROBIN_C@cg30.fr	Syndicat Mixte des Gorges du Gardon		
Jean-Marie CHANABE	chanabe_jm@cg30.fr	Syndicat Mixte des Gorges du Gardon		
Martin PICARD	sm.gorgesdugardon@wanadoo.fr	Syndicat Mixte des Gorges du Gardon		
Gilles LARNAC	LARNAC_G@cg30.fr	Conseil Général du Gard		
Mohand ACHERAR	cen-lr@wanadoo.fr	Conservatoire des Espaces Naturels de Languedoc- Roussillon		
Thomas GENDRE	cen-lr@wanadoo.fr	Conservatoire des Espaces Naturels de Languedoc- Roussillon		
Jean SEON	jean.seon@wanadoo.fr	Groupe Chiroptères Languedoc		
Anne-Laure JUBERT	al-jubert-gcp@tiscali.fr	Groupe Chiroptères de Provence		
Dominique ROMBAULT	dominique.rombaut@wanadoo.fr	Conservatoire Etude des Ecosystèmes de Provence		
Jean-Michel PIRASTRU	jmp.agencepubliquemassifalpilles @wanadoo.fr	Agence Publique du Massif des Alpilles		
Stéphane VINCENT	stefvincent@free.fr	CORA Drôme		

#### Cofinanceurs

Sophie BERLIN	Sophie.BERLIN@aquitaine.ecologi e.gouv.fr	DIREN Aquitaine
Paula FERNANDES	Paula.FERNANDES@midi- pyrenees.ecologie.gouv.fr	DIREN Midi-Pyrénées
Christophe LIBERT	christophe.libert@languedoc- roussillon.ecologie.gouv.fr	DIREN Languedoc
Jean-Louis TRAVERSIER	Jean-Louis.TRAVERSIER@rhone-alpes.ecologie.gouv.fr	DIREN Rhône-Alpes
> FFS		
Christian DODELIN	Christian.DODELIN@wanadoo.fr	Délégué Chiroptères

#### Personnes excusées :

Pascal MEDARD	ENE@wanadoo.fr Pascalrhino@aol.com	Espace Nature Environnement
Joël BOURIDEYS	Joel.BOURIDEYS@paca.ecologie. gouv.fr	DIREN PACA
Nathalie LACOUR	Nathalie.LACOUR@environnement .gouv.fr	MEDD – Bureau de la faune et de la flore sauvages

#### Ordre du jour :

- 1. Accueil et présentation des différentes structures membres du Comité de Pilotage. Rappel du rôle et des objectifs du Comité de Pilotage.
- 2. « Programmes LIFE-Nature, Objectifs et Obligations », présenté par la DIREN Midi-Pyrénées.
- 3. Point Financier : rappel du plan de financement accepté par la Commission Européenne, présentation du budget prévisionnel, obtention des subventions complémentaires, modalités de versement des subventions aux partenaires.
- 4. Point Administratif : les conventions SFEPM/partenaires, les rapports d'activité et les relevés de dépenses.
- 5. Point technique : fiches actions par site, présentation des actions réalisées en 2004, présentation par chaque responsable site du contexte du site et de l'état d'avancement des actions, avis de la FFS sur le projet et quelques mots sur les protocoles scientifiques à suivre.
- 6. Point Communication : état d'avancement de la campagne de sensibilisation : communiqué de presse, présentation du site Internet, présentation du projet d'exposition.

## 1. Accueil et présentation des différentes structures membres du Comité de Pilotage. Rappel du rôle et des objectifs du Comité de Pilotage.

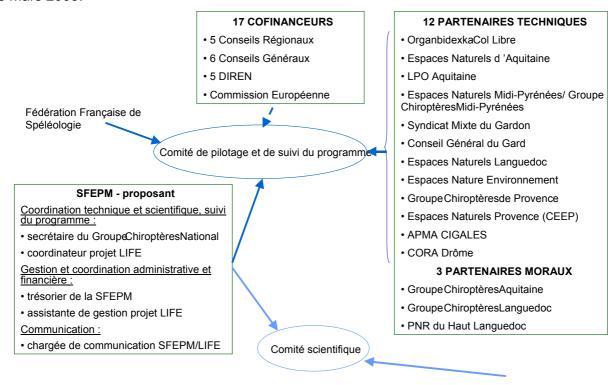
L'organigramme du programme LIFE est détaillé et un tour de table permet la présentation de l'ensemble des membres du Comité de Pilotage et de l'équipe SFEPM LIFE. C'est également l'occasion de présenter les deux autres personnes qui seront salariées à partir de février 2005 pour travailler sur le programme LIFE aux côtés de Mélanie NEMOZ :

- Dominique PAIN, actuellement chargée de Communication à la SFEPM, aura en charge les aspects Communication du programme LIFE (2 jours par semaine),
- Florence LAFON, aura en charge la gestion administrative et financière du programme (3 jours par semaine)

#### Le Comité de Pilotage a pour rôle et objectifs :

- Coordonner les actions et donner une cohérence d'ensemble au projet,
- Prendre des décisions (réorientation du projet, choix d'une stratégie d'action en cas de conflit, etc.),
- Evaluer annuellement le projet.

Ce premier Comité de Pilotage est également l'occasion de se rencontrer tous 9 mois après son démarrage officiel et de faire un point sur l'état d'avancement du programme (actions réalisées, problèmes rencontrés etc.). Il permet également la présentation des éléments administratifs et financiers, nécessaires notamment à l'élaboration du premier rapport d'activité de mars 2005.



Spécialistes français et étrangers de@hiroptères

▲ ORGANIGRAMME DU PROGRAMME LIFE « CONSERVATION DE 3 CHIROPTERES CAVERNICOLES DANS LE SUD DE LA FRANCE » :

#### 2.« Programmes LIFE-Nature, Objectifs et Obligations », présenté par la DIREN Midi-Pyrénées.

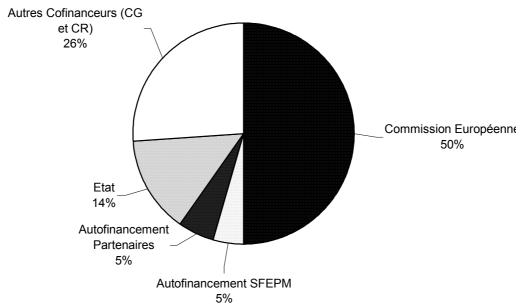
La DIREN Midi-Pyrénées a été désignée DIREN coordinatrice du programme LIFE. Paula FERNANDES représente à cette réunion Arnaud SOURNIA en charge du programme LIFE. Paula FERNANDES présente les éléments des Dispositions Administratives Standard (document de référence pour la Commission Européenne résumant les dispositions administratives applicables à tous les projets LIFE – ce document est joint aux conventions des partenaires), relatifs aux objectifs d'un programme LIFE-Nature, à la caractérisation des différents acteurs du projet et à leurs obligations (cf cédérom : présentation\_DIREN\_04).

La rigueur et l'organisation pour notre programme sont d'autant plus importantes que celui-ci comporte un grand nombre d'acteurs :

- 12 partenaires.
- et au moins16 co-financeurs.

3.Point Financier : rappel du plan de financement accepté par la Commission Européenne, présentation du budget prévisionnel, obtention des subventions complémentaires, modalités de versement des subventions aux partenaires.

Le montant prévisionnel du programme est de 1 163 389 € sur 4 années (avril 2004-avril 2008) . Le plan de financement détaillé, élaboré lors du montage du dossier est rappelé (cf annexe 1).



▲ PLAN DE FINANCEMENT SIMPLIFIE DU PROGRAMME LIFE « CONSERVATION DE 3 CHIROPTERES CAVERNICOLES DANS LE SUD DE LA FRANCE ».

Un état d'avancement des attributions/demandes de subventions est fait. Il apparaît que 42% du montant global du projet est susceptible d'être versé à la SFEPM (et reversé ensuite aux partenaires) avant fin 2005.

Pour 2005, parmi les 16 cofinanceurs sollicités pour le montage du programme, 2 dossiers ont été acceptés après passage en commission, 7 dossiers ont été déposés et sont en cours d'examen, 3 dossiers doivent être déposés au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2005 et les 5 DIREN ont déjà fait une demande au près de leurs services.

	Montant global (2004-2008)	Recettes 2004	Recettes 2005	Reste à obtenir
	1 163 389	272 704	217 719	681 031
%	100 %	23 %	19 %	58 %

Le budget prévisionnel des actions est présenté. Les plus importantes dépenses sont prévues pour 2005 et 2006, années qui correspondent à la réalisation des actions les plus coûteuses (études par radiopistage, création des outils de communication, mise en place des dispositifs de fermeture etc.). Le budget prévisionnel affiche 54% des dépenses avant fin 2005, soit avant le second versement de l'Europe (mars 2006).

Le versement des subventions aux partenaires, permettra de couvrir l'ensemble des frais liés : au travail des salariés, aux déplacements, au fonctionnement général des structures, à l'achat de matériel consommable. Ce versement sera étalé sur la durée du programme comme suit :

- 1<sup>er</sup> versement, fin 2004, à réception de la convention de partenariat signée (40% de la part communautaire correspondante aux actions auxquelles le partenaire participe, minorée des dépenses liées à l'acquisition foncière ou de matériel durable et à l'intervention d'un assistant extérieur),
- versement tous les 6 mois (avril et octobre de chaque année après le rendu des rapports d'activités et rapports financiers) sur la base des justificatifs fournis par les partenaires,
  - versement du solde en juin 2008, après le dernier versement de l'Europe.

Ce fonctionnement nécessitera donc une avance de trésorerie de la part des partenaires tout au long du programme et tout particulièrement en fin de programme. Cependant la SFEPM essayera de limiter au maximum cette dernière avance grâce à ses fonds propres.

L'envoi de ce compte-rendu à l'ensemble des cofinanceurs sollicités lors du montage du programme est proposé par le Comité de Pilotage. D'autre part, lors de cet envoi il sera proposé aux cofinanceurs le souhaitant de participer au prochain Comité de Pilotage en 2005.

## <u>4.Point Administratif : les conventions SFEPM/partenaires, les rapports d'activité et les relevés de</u> dépenses.

Le point sur les conventions déjà ou non encore reçues est fait. La réception par la SFEPM de la convention signée est nécessaire pour effectuer le premier versement au partenaire.

La liste des points importants à retenir des conventions et des Dispositions Administratives Satndard, est distribuée. Il est recommandé à chaque partenaire d'en faire une lecture soigneuse, car il s'agit pour la majorité d'obligations à respecter pour les partenaires et le porteur de projet.

Trois catégories de rapports seront demandées aux partenaires au cours du projet :

- rapports d'activités tous les 6 mois à partir de mars 2005. Ils doivent faire le point en quelques pages des actions menées pendant la période couverte par le rapport. Une trame est proposée dans le cédérom ci-joint : pour chaque action, préciser l'action prévue et les objectifs / les résultats obtenus pendant la période couverte / les difficultés rencontrées / les perspectives (cf cédérom : rapport\_activite\_1).

- rapports financiers tous les 6 mois à partir de mars 2005. Ceux-ci présentent un état des dépenses réalisées par le partenaire pendant la période couverte. Des fiches spécifiques sont à renseigner pour ces rapports. Celles-ci sont présentées en détail par Florence LAFON et jointes au cédérom (cf cédérom : point\_administratif\_04 & fiches financières). Il est important de retenir :
  - rendu semestriel de ces fiches à la SFEPM
  - fiches remplies par ordre chronologique des dépenses
  - justificatifs obligatoires et conformes aux exigences de la Commission Européenne (cf cédérom : point\_administratif)
  - méthode de calcul des frais généraux (cf cédérom : point administratif)
  - rendu du 1<sup>er</sup> rapport le **15 mars 2005**
  - joindre au rapport : 1 attestation de non assujettissement à la TVA établie par les services fiscaux
    - 1 notification de votre CA spécifiant le taux de remboursement kilométrique appliqué dans le cadre du LIFE
- rapports spécifiques à une action (exemple rapport annuel du suivi des populations, rapport sur le suivi par radiopistage) : les dates de rendus sont précisées dans les conventions.

5.Point technique: fiches actions par site, présentation des actions réalisées en 2004, présentation par chaque responsable site du contexte du site et de l'état d'avancement des actions, l'avis de la FFS sur le projet et quelques mots sur les protocoles scientifiques à suivre.

Des fiches techniques « sites » sont distribuées. Elles permettent un récapitulatif par site : des actions envisagées / de l'échéancier / du budget prévisionnel par action.

Un point est fait sur les actions réalisées en 2004 :

#### Etudes:

- participation à titre de formation, à une étude de suivi télémétrique du Murin de Capaccini en Espagne,
- réalisation de 2 études préalables à la mise en sécurité de sites abritant une importante colonie de reproduction de Chiroptères et où l'espèce Minioptère de Schreibers est présente (Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon),
- suivi des populations de chauves-souris dans les 13 sites Natura 2000. Ce suivi a été réalisé de façon très hétérogène selon les régions. Il convient à ce que les partenaires en 2005 suivent strictement les dates et fréquences de visites prévues lors du montage du projet LIFE. Dans ce but, un protocole de suivi des populations sera envoyé. Les journées non réalisées en 2004 ne pourront bien entendu être rémunérées dans le cadre du LIFE en 2004. Il est par contre envisageable de les reporter sur les années suivantes. Ce report ne pourra cependant se faire qu'après accord de la SFEPM.
- réunion d'élaboration du protocole de suivi par radiopistage des 6 sites-études les 6 et 7 septembre 2004.

#### Protection:

- protection physique de la carrière du Fangas (PACA),
- acquisition de l'ancien canal EDF de Petexaenea par Espaces Naturels d'Aquitaine.
- initiation de plusieurs mises en protection physique de gîtes (Languedoc, Midi-Pyrénées, PACA),
  - signature de 2 conventions avec des propriétaires (Languedoc et Rhône-Alpes).

#### Sensibilisation:

- organisation de la nuit de la chauve-souris sur 3 communes LIFE (Aquitaine et Languedoc),

- visites des sites LIFE pour le film documentaire / élaboration du scénario,
- présentation du projet LIFE par un poster au colloque international sur les Chiroptères Pologne,
- publications dans différents bulletins locaux (GCA, Vardo, Envol, Bulletin SFEPM, l'Echos des sites d'Aquitaine...),
  - panneaux provisoires, mentionnant la fermeture future de la grotte de Julio (Languedoc),
  - diffusion du Communiqué de Presse (en français, anglais et espagnol),
  - élaboration du site internet LIFE Chiroptères.

Un tour de table est ensuite réalisé, afin que chaque responsable de site présente l'état d'avancement des actions sur son site ainsi que les difficultés rencontrées ou susceptibles de l'être.

Site	Etat d'avancement	Difficultés rencontrées / prévisibles
Grotte de Lezea	2004 : suivi des population + animation « nuit de	Prévisible : lourdeur administrative
	la cs »	(propriétaire = commune) risque de
		retarder un peu la réalisation de la
	poursuite du suivi des populations	vitrine
Grotte de	2004 : suivi des population + contact avec	•
Mikelauensilo	propriétaire pour convention + visite terrain pour	suivi par radiopistage
	prise de mesure pour grille	
	2005 : cartographie des habitats + radiotracking	
	+ finalisation de la convention + suivi des	
	populations + installation grille (printemps) +	
	panneaux d'information	
Ancien canal EDF	2004 : suivi des populations + acquisition par	<u> </u>
de Petexaenea	ENA	suivi par radiopistage
	2005 : cartographie des habitats + radiotracking	
0 " 1	+ suivi des populations	
Gouffre de	2004 : suivi des populations + animation « nuit	
Bexanka	de la cs » + contact avec le maire et la	l ' '
	Commission syndicale au sujet du projet	
	d'intégrer un volet chauve-souris à une maison	
	du patrimoine	
	2005 : suivi des populations + pose de panneaux d'information + avancer le dossier « maison de la	
	chauve-souris »	
Grotte de	2004 : suivi des populations + étude préalable à	Právisible: Acceptation locale du
Magnagues	la fermeture + contacts avec ferronnier	projet (sensibilisation des centres de
Magnagues	2005 : suivi des populations + installation	
	périmètres grillagés et grille + convention avec la	vacances)
	propriétaire + cartographie des habitats +	
	radiotracking	
Gorges de	2004 : suivi des populations + contact avec	Rencontrées : Relations tendues
l'Aveyron	propriétaires	avec le comité régional de
,	2005 : contact avec propriétaires + pose de	
	compteurs de la fréquentation humaine + nuit de	
	la cs + initiation plaquette cs	du sous-sol

Grottes du Poteau et de la Vézelle	2004 : suivi des populations + étude préalable à la fermeture + contacts avec propriétaire et spéléos + pose de panneaux provisoires 2005 : mise en sécurité du site + signature d'une convention avec le propriétaire + suivi des populations + pose de compteurs de fréquentation humaine	
Grotte d'Aldène	2004 : suivi des populations + contacts avec les acteurs locaux 2005 : convention quadripartite + mise en tranquillité de la grotte + pose de panneaux	Rencontrées : Acceptation locale/par les spéléologues du projet
Grottes de la Citerne, de la Baume St- Vérédème et du Sambuc (Gardon)	2004 : comité de suivi + préparation radiotracking + article dans le Vardo 2005 : cartographie des habitats + radiotracking + étude du régime alimentaire + panneaux d'information + plaquette cs + articles (les mises en tranquillité des sites sont envisagées en 2006)	2004 très chaotique 4 structures interviennent sur ce site :
Grotte des Fées et carrière du Fangas	7	Rencontrées : Suivi des populations ayant pris un peu de retard en 2004
Ancienne mine de Valcros*	Démarche en collaboration avec la DIREN, la DRIRE, le GCP et le CEEP en vu de réparer le préjudice	
Tunnel du Verdon et grotte aux chauves-souris	2004 : suivi des populations 2005 : cartographie des habitats + radiotracking + étude du régime alimentaire + mise en tranquillité + panneaux d'information + suivi des populations	Rencontrées : Suivi des populations ayant pris un peu de retard en 2004
Ancien canal de drainage de La Borie	2004 : cartographie des habitats + suivi des populations + convention avec les propriétaires 2005 : cartographie des habitats + radiotracking + étude du régime alimentaire + mise en protection règlementaire + panneaux d'information	

- \* Paula FERNANDES nous apporte les éléments d'information suivants, que lui a transmis la DIREN PACA, suite à la réunion ayant eu lieu entre la DIREN PACA, la DRIRE PACA, le propriétaire de la Mine de Valcros et un représentant du service urbanisme de la commune de La Londe-les-Maures le 09/12/04 : ceux-ci ont convenu ce qui suit :
  - réouverture des deux entrées obstruées par le propriétaire si possible avant mars 2005,
- suivi immédiatement de la mise en sécurité du site par la pose d'une clôture en grillage solide à l'extérieur de chaque entrée et à distance des orifices afin d'autoriser le passage du Minioptère de Schreibers (cette modalité de la fermeture nous a été précisée ultérieurement à la réunion par courrier de la DIREN Midi-Pyrénées),
- réalisation d'un suivi scientifique, sur la base d'un protocole précis validé par la DIREN PACA,
  - mise en place d'un APPB sur l'ensemble du linéaire de la mine.
- L'acquisition du site, action initialement prévue dans le programme LIFE, n'a pas été discutée lors de cette réunion.

La SFEPM, demande ensuite à Christian DODELIN, de faire part de la perception du projet par la FFS et les spéléologues membres de cette fédération. La FFS a été informée dès la phase de montage du projet, de ses objectifs et des actions envisagées puis de son avancement. D'autre part la SFEPM essaie de systématiquement intégrer les associations ou clubs de spéléologie locaux et les Comités Départementaux lorsque des cavités ayant un intérêt spéléologique sont concernées par le projet.

Christian DODELIN soulève l'inquiétude de certains départements lors du lancement du projet (Gard, Hérault, Dordogne...). Il semble cependant que l'information soit finalement bien passée parmi les spéléologues fédérés. Concernant les spéléologues professionnels, il est parfaitement envisageable, en les informant suffisamment en amont que ceux-ci se reportent sur d'autres sites ou modifient leurs périodes de fréquentation en fonction de la sensibilité des chauves-souris.

Christian DODELIN propose que la SFEPM ou ses partenaires fassent remonter à la FFS, toute difficulté rencontrée.

Il propose également que la FFS ait un rôle de communication. La FFS a principalement 2 moyens d'informer ses adhérents : par le biais de stages ou le biais d'articles. La publication du communiqué de presse de lancement du programme LIFE est prévue dans le prochain numéro de « Spéleoscope » (bulletin de liaison de la commission Environnement de la FFS).

Le Comité de Pilotage propose qu'un article passe également dans la revue nationale de la FFS « Spelunca » qui touche un plus large public (un "plan de communication" est suggéré par la DIREN Languedoc-Roussillon suite à la réunion, via la publication de 3 articles (début, miparcours et fin de programme) avec peut-être ponctuellement d'autres articles sur des cavités particulières).

Il est proposé également qu'un lien soit créé entre les sites Internet de la FFS et du programme LIFE.

Christian DODELIN fera un compte-rendu de la réunion à chaque Comité Départemental concerné par le programme.

Compte-tenu de l'heure avancée, les protocoles scientifiques (suivi des populations, radiopistage et collecte de guano pour l'analyse du régime alimentaire) sont brièvement évoqués.

La fréquence des visites pour le suivi des populations est notée dans les fiches sites jointes au dossier distribuées en début de réunion. Un protocole ainsi que des fiches de suivi seront envoyés début 2005 aux partenaires.

Le protocole pour le radiopistage a été élaboré par le groupe de travail « radiopistage », celui-ci demande à être amélioré et validé par le comité scientifique. Il est important que les partenaires règlent rapidement les points suivants :

Choix d'un stagiaire / réservation d'un gîte / appel aux bénévoles pour participer au terrain / point sur le matériel de cartographie disponible ou à acquérir / autorisation de captures et de suivi par radiotracking / prévenir suffisamment en amont de la phase terrain les mairies, la gendarmerie, les pompiers etc.

Le protocole de collecte du guano, nécessite d'être revu. La technique de capture des individus est critiquée par plusieurs scientifiques.

<u>6.Point Communication : état d'avancement de la campagne de sensibilisation : communiqué de presse, présentation du site Internet, présentation du projet d'exposition.</u>

La SFEPM rappelle que la Communication Européenne attache beaucoup d'importance aux aspects communication, diffusion de l'information, d'où la nécessité d'y apporter beaucoup de soins.

Le logo du programme a été choisi en novembre 2005. Celui-ci sera à afficher sur tous les documents ou produits issus du LIFE.

Dominique PAIN présente le Communiqué de Presse évoquant le lancement du projet, qui a été largement diffusé.

Elle présente également le site Internet qui est en cours de construction. Les pages déjà existantes sont projetées.

Le projet d'exposition est présenté. Un dispositif léger et peu encombrant a été choisi. Pour l'élaboration du contenu, la SFEPM propose la création d'un groupe de travail d'environ 5-6 personnes, qui travaillerait avec Dominique PAIN. La participation à ce groupe n'est pas restreinte aux personnes présentes, mais peut être bien sûr proposée aux chiroptérologues du Sud.

La SFEPM rappelle que les IV<sup>e</sup> Rencontres Chiroptères Grand Sud se tiendront les 19 et 20 mars 2005 dans le Pays Basque (commune de BIDARRAI). Les idées d'intervention à ces rencontres sont les bienvenues!

La réunion se termine à 17h45. La SFEPM remercie vivement l'ensemble des membres pour leur participation à ce 1<sup>er</sup> Comité de Pilotage.

# ANNEXE 1 : Plan de Financement du programme LIFE « Conservation de 3 Chiroptères cavernicoles dans le Sud de la France »

Bénéficiaire / Partenaires : Autofinancements			
SFEPM	52 527		
OCL	1 504		
ENA	1 498		
LPO Aquitaine	1 670		
ENMP/GCMP	2 281		
Syndicat mixte des gorges du Gardon	5 000		
Conseil général du Gard	31 428		
CEN	1 605		
ENE	954		
GCP	4 268		
CEEP	1		
APMA C.I.G.A.L.E.S.	7 020		
CORA Drôme	1 982		
Cofinanceurs			
Conseil régional d'Aquitaine	29 940		
Conseil régional de Midi-Pyrénées	35 479		
Conseil régional de Languedoc-Roussillon	68 304		
Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur	38 337		
Conseil régional de Rhône-Alpes	27 724		
Conseil général des Pyrénées-Atlantiques	29 940		
Conseil général de l'Hérault	30 000		
Conseil général des Bouches-du-Rhône	14 421		
Conseil général du Var	12 000		
Conseil général des Alpes-de-Haute-Provence	6 000		
Conseil général de la Drôme	10 600		
DIREN Aquitaine	29 940		
DIREN Midi-Pyrénées	35 479		
DIREN Languedoc-Roussillon	48 000		
DIREN Provence	23 171		
DIREN Rhône-Alpes	30 622		
Commission Européenne	581 694		
TOTAL	1 163 389		